Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260702-2026D58-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT
DELIBERATION 2026D58
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°2

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à vingt-heure trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Marc BOIZARD, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 25/06/2026
Présents : Marc BOIZARD, Julie HOFER, Loïc LE JEUNE, René LE TALLEC, Anaïs RIOUALLON, Anaïs MURLA, Nicolas JUBEAU, Morgane SCOUARNEC, Laurent THOMAS, Joëlle MASSON, Isabelle BIDEAU, Jérôme GUYOMAR.
Absents ou excusés : Emmanuel TOCQUER (procuration à Marc BOIZARD), Sigrid ABELS, Alice KERBRAT
Secrétaire de séance : Nicolas JUBEAU
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

M le Maire explique aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de passer une décision modificative afin d'équilibrer les écritures de stock, suite au paiement d'une facture de travaux supplémentaires de l'entreprise STEPP.

Il est prévu de procéder ainsi :

Recettes

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
042	71355		Variation terrains aménagés	+ 1 310.00 €
			Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**+1 310.00 €**

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	3555		Ventes (sortie terrains)	-1 310.00€
			Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	**-1 310.00€**

Dépenses

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	3555		Terrains aménagés	+ 1 310.00 €
			Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**+1 310.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :
D'APPROUVER : la décision modificative proposée ;
D'AUTORISER : le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

Le secrétaire de séance,
Nicolas JUBEAU

Le Maire,
Marc BOIZARD

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT (Finistère)